BOUYER AUTOMOBILES
ZA DES AMBLARDIERES

85170 ST DENIS LA CHEVASSE
Tél.: 0251413670
Fax : 0251414543
E-mail : bouyer.garage@wanadoo.fr

Capital : 8000€ Euros
RCS 444826267 LA ROCHE/YON
SIRET 44482626700031
APE 4520A
TVA intracommunautaire : FR52444826267

Vous avez été servi par : BOUYER GAEL

[redacted]

FACTURE N° 2018001292 DU 13/09/2018 - Ets 01 COMPTE N° 9205 O.R N° 1531

MARQUE	MODÈLE	TYPE	N° SÉRIE	PUIS
ALFA ROMEO		955000	ZAR9550000X053592	5

GENRE	ÉNERGIE	COULEUR	PEINTURE	1ère MISE EN C.	IMMATRICULATION	KM COMPTEUR
VP	ES	ROUGE		30/09/2016	EF161RJ	20804

C.T.	DÉSIGNATION		TEMPS/QTÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TAUX REMISE *	PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.
	Révision vidange						
2	PD	FILTRE A HUILE L478	1.00	27.70	25.00	20.78	20.78
2	PD	FILTRE A AIR A1540	1.00	35.00	25.00	26.25	26.25
2	PD	BOUGIES 55242187	2.00	10.35	25.00	7.76	15.52
2	OW30	HUILE 0W30 C2	3.50	13.13		13.13	45.96
2	10010201	Vidange (main d'oeuvre)	0.50	44.59		44.59	22.30
2	10010205	Filtre huile (main d'oeuvre)	0.45	44.59		44.59	20.07
2	10010209	Filtre Air (main d'oeuvre)	0.25	44.59		44.59	11.15
2	10010211	Bougies allumage (main d'oeuvre)	0.30	44.59		44.59	13.38
2	10010203	Joint bouchon vidange		0.00			0.00
2	10010212	Remise à zéro témoin entretien		0.00			0.00
2	10010213	Mise à niveau fluide		0.00			0.00
2	10010214	Contrôles		0.00			0.00
2		REMISE AD		-83.33			-83.33

PAYÉ

Références bancaires:
RIB: 15519 39023 00020543701 23
IBAN: FR76 1551 9390 2300 0205 4370 123
BIC: CMCIFR2A

C.T.	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL NET H.T.	TOTAL T.V.A.	TOTAL A PAYER
2	92.08	20.00	18.42			
				92.08	18.42	**110.50**

Payable le : 13/09/2018

FACTLASCR2 - a49220-V1 04/14

* REMISE ACCORDÉE SUR CERTAINS ARTI

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Par application de la loi 2008-776 du 4/08/08, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les som exigibles et non payées à la bonne date au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes. Si applicable, indemnité forfaitaire pour l de recouvrement : 40€ (décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012). Aucune réduction de prix ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut, en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le c de paiement – **RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Loi n°80 335 du 12 mai 1980 et de la loi 85 98 du 25 janvier 1985. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur.** La responsabilité des marchandises est transférée à l'acquéreur dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce r reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises.